

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023-2024

FIN
2023



Réception de l'état initial et des relevés écologiques de l'étude environnementale.

Lancement de 4 ateliers supplémentaires pour le projet agricole.

FÉVRIER
2024



Finalisation du projet agricole avec la Chambre d'Agriculture.

PRINTEMPS / ÉTÉ
2024



Fin des études environnementale, paysagère et agricole.

ÉTÉ / AUTOMNE
2024



Dépôt du Permis de Construire.

CONTINUUM D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

LES SUITES DE LA CONCERTATION

L'ensemble des enseignements tirés de votre participation est actuellement étudié par l'équipe GLHD afin d'être intégré à la conception de projet.

Ce travail d'analyse, d'enrichissement des études et des futures préconisations est réalisé avec les bureaux d'études techniques missionnés pour le développement du projet.

GLHD reste mobilisé dans votre proximité et de nouvelles rencontres pourront être proposées au public.

Un continuum de concertation permet à toutes les parties prenantes de poser des questions, proposer des contributions, avis et commentaires supplémentaires, jusqu'à l'enquête publique prévue en 2025 :

Par formulaire sur le site web : sud-barrois-agrivoltaique.fr/contact/

Par courriel : sud-barrois-agrivoltaique@glhd.fr

Par voie postale : Green Lighthouse Développement,
Technopole Bordeaux Montesquieu 1 allée Jean Rostand 33650 Martillac

Retrouver l'ensemble de l'information sur le projet ainsi que le bilan de la concertation sur



sud-barrois-agrivoltaique.fr



LETTRE D'INFORMATION DÉCEMBRE 2023

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU SUD-BARROIS

ÉDITO

Notre projet agrivoltaïque du Sud-Barrois a fait l'objet d'une concertation préalable volontaire du 16 juin au 18 juillet 2023. Tout au long de ces cinq semaines, une large palette de moyens d'information et de participation ont été mis à la disposition du plus grand nombre : une action de porte-à-porte, des ateliers thématiques, un stand lors de la randonnée d'Etourvy, des permanences en mairies et même une plateforme en ligne. Ils ont donné au public l'occasion de s'informer sur le projet, débattre de son opportunité, et de répondre aux interrogations et attentes de chacun.

Les habitants des trois communes ont largement exprimé leur soutien au maintien de notre activité agricole doublée de production d'énergie renouvelable. Si certaines questions ont été soulevées (impacts visuels, activités chasse, installations techniques...), le projet de fermes agrivoltaïques a été bien accueilli par le territoire. En effet, la méthodologie de développement GLHD a su rassurer les habitants et les usagers, notamment pour définir l'emprise du projet et son insertion dans le paysage.



Autour des panneaux d'exposition, des randonneurs s'informent lors de la randonnée d'Etourvy le 18 juin 2023.

Une attention particulière a été portée sur les emplacements des installations agrivoltaïques à distance des centres bourgs des communes.

Nous vous remercions pour votre mobilisation lors de cette phase de concertation citoyenne. Tous les membres de l'association se tiennent encore à votre écoute dans le cadre du continuum d'information et de participation. Faites-nous parvenir vos questions et autres contributions auxquelles nous nous ferons un plaisir de répondre. Le site internet du projet est également tenu à jour des actualités majeures du projet.

Clément Coquet,

Président de l'Union des Producteurs Agrivoltaïques du Sud-Barrois

sud-barrois-agrivoltaique.fr

ZONE D'ÉTUDE

- Secteurs d'études
- Communes

140 hectares de zone d'étude

15 agriculteurs porteurs du projet

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

3 communes : Balnot-la-Grange, Etourvy, Villiers-le-Bois

Le dispositif de participation a permis de largement informer la population et de recueillir de nombreux avis, remarques et contributions.

➤ Plus de 80% des personnes rencontrées sont favorables au maintien de l'activité agricole doublée de production d'énergie renouvelable.

➤ Les enjeux de visibilité des panneaux solaires ont été régulièrement cités. Il a été demandé que certaines vues soient traitées dans un cadre paysager (haies, arbustes, arbres...) pour avoir des perceptions moins directes des installations agrivoltaïques.

➤ Sur les questions de la préservation de la flore et de la circulation de la faune, les futures plantations pourront favoriser la biodiversité, car elles permettent la cohabitation d'oiseaux, de reptiles, d'insectes et sont propices au nichement de certaines espèces.

➤ Les participants aux ateliers ont souhaité conserver et conforter les usages autour du projet. Pour les circuits de randonnées, des améliorations ont été proposées (signalétique, bancs, panneaux d'informations). Quant à l'activité chasse, les propositions portent sur des jachères faunistiques, l'implantation de haies épaisses pour créer des zones de refuge pour le gibier, la mise en place de miradors ou bien des indemnités compensatoires.

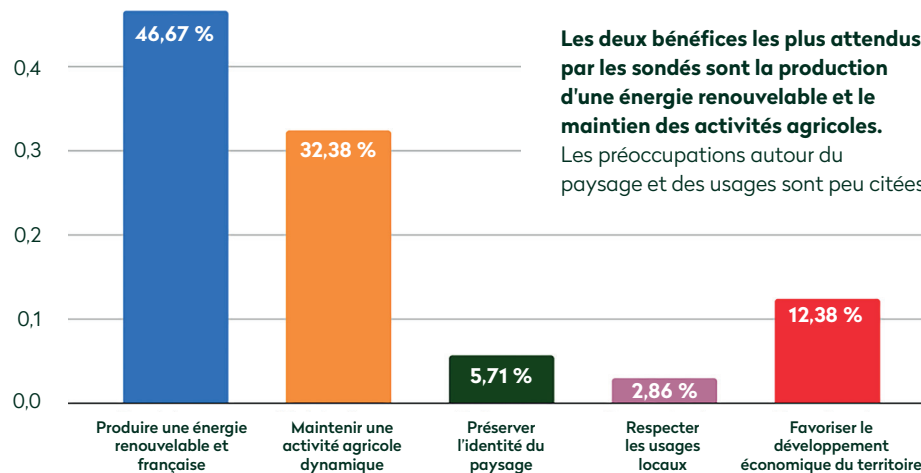
➤ Les habitants, les acteurs et les équipes municipales ont tous déclaré l'importance d'avoir des retombées économiques locales grâce au projet agrivoltaïque. GLHD a régulièrement informé que 50 % des recettes de l'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) seront versées aux trois communes. Celles-ci pouvant servir à des aménagements ou à des services au profit du territoire.

LES CHIFFRES ET STATISTIQUES DE LA PARTICIPATION

Format de concertation	Date (2023)	Nombre	Contributions
Plaquette d'information diffusée dans toutes les boîtes aux lettres des 3 communes	9 et 10 juin	280	
Porte-à-porte	16 au 17 juin	205 portes toquées 60 entretiens	70 questions 5 propositions
Stand randonnée	18 juin	40 personnes	28 questions 2 propositions
Atelier insertion paysagère	24 juin	9 participants	19 questions 36 propositions
Atelier activité chasse	4 juillet	14 participants	31 questions 40 propositions
Permanences mairies	5 et 12 juillet	3 personnes	33 questions
Site internet	12 juin au 18 juillet	156 visiteurs	

Extrait du questionnaire en porte à porte (voir bilan pour tous les résultats)

Dans ce projet, quel est l'enjeu, bénéfique, le plus important pour vous ?



➤ Un projet agricole résilient et respectueux de l'environnement

Les agriculteurs du Sud-Barrois sont accompagnés par la Chambre d'Agriculture depuis le début d'année 2023. L'objectif est d'identifier leurs besoins et motivations pour élaborer des projets cohérents avec les caractéristiques du territoire dans le cadre d'une agriculture plus résiliente et respectueuse de l'environnement. L'adaptation des pratiques agricoles est cruciale pour pérenniser l'agriculture locale et plus largement la souveraineté alimentaire française.

À l'été 2023, les premiers ateliers ont permis d'établir un état des lieux des possibilités et d'identifier les synergies possibles entre les transitions agricole, environnementale et énergétique. Prévus jusqu'en février 2024, les prochains temps de réflexion se concentreront sur l'élaboration précise des projets agricoles en présence du système agrivoltaïque.